



***Chef-d'oeuvre***

**Assurances des particuliers**

Jun 2007 - Page 1 de 1

## 10 raisons

# *De choisir l'Assurance Habitation secondaire de Chubb*



### **1. Coût de remplacement étendu**

Chubb offre le coût de remplacement sur les habitations secondaires qui sont assurées à leur pleine valeur.

### **2. Frais de subsistance supplémentaires illimités**

Chubb garantit que votre client pourra maintenir le même style de vie si un sinistre l'empêche d'habiter sa maison de campagne.

### **3. Glace et neige**

Il n'y a aucune exclusion concernant l'affaissement d'un toit en raison du poids de la neige ou de la glace.

### **4. Soin raisonnable**

Pas de visites des lieux obligatoires - Chubb demande seulement que votre client prenne un « soin raisonnable » des lieux.

### **5. Revenu de location illimité**

Chubb offre une garantie illimitée du revenu de location pour votre client qui loue à des tiers sa maison de campagne.

### **6. Reconstruction conforme aux lois et codes illimitée**

Si les règlements de la municipalité où se trouve la maison de campagne de votre client ont été modifiés, Chubb offre une garantie illimitée pour que la reconstruction de celle-ci soit conforme aux nouveaux règlements.

### **7. Couverture des autres bâtiments permanents**

Chubb fournit une garantie du coût de remplacement étendu automatique de 20% du montant d'assurance du bâtiment pour couvrir un hangar à bateaux, un quai, une gloriette, un spa, un pavillon d'invités, etc.

### **8. Déblai des arbres tombés**

Chubb paiera 1 000 \$ pour l'enlèvement d'un arbre qui est tombé en raison du vent, de la grêle, du verglas, ou du poids de la glace ou de la neige.

### **9. Véhicules d'entretien résidentiel**

Les tracteurs de pelouse et autres véhicules terrestres motorisés utilisés pour l'entretien des lieux de la maison de campagne sont automatiquement couverts en tant que biens meubles.

### **10. Règlement en espèces**

Votre client a le choix d'accepter un règlement en espèces plutôt que de reconstruire son habitation secondaire ou de remplacer ses biens meubles.

***Communiquez avec notre Centre d'appels  
pour demander une soumission Chef-d'oeuvre!***

**1 800 465-6391 ou [PLSC.online@chubb.com](mailto:PLSC.online@chubb.com)**

Ce document est strictement descriptif. Les garanties précises sont procurées sous réserve des conditions et exclusions du contrat établi. L'application de l'assurance dépend des circonstances de chaque demande d'indemnité ainsi que des garanties souscrites.